

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 9

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS, Audrey AVEZARD, Sophie ANTIGNY, Pauline LENFANT, Magali LIOTARD, Mélanie AYISSI, Rémy VIOUT.

L'an deux mille vingt-six et le 16 avril, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 9 avril 2026

SECRETARE DE SEANCE : Mélanie AYISSI

20260416.09

ELECTION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES DE CRECHE

Exposé

La Présidente a rappelé que le SISAM a la gestion de la crèche multi accueil Les Coccinelles de 60 berceaux. Afin de permettre aux familles du territoire de bénéficier d'un accès équitable aux places disponibles de cette crèche intercommunale, il est nécessaire de créer une commission d'attribution des places de crèche. Cette commission d'attribution est une instance qui étudie les dossiers de demandes d'accueil régulier et décide, en tenant compte de critères explicités en annexe du cahier des charge du contrat de DSP de l'attribution des places au sein de la structure.

La Présidente a rappelé que la commission d'attribution des places de crèche doit être composée d'au moins un élu par commune.

Pour rappel, les places attribuées respectent notamment :

- Les pourcentages en fonction des communes
 - 48 % pour habitants de Sciez
 - 32 % pour habitants d'Anthy
 - 20 % pour habitant de Margencel
- La priorisation des demandes des familles du territoire
- La reconduction des inscriptions des enfants déjà inscrits en crèche
- L'inscription des enfants qui ont un frère ou une sœur présent à la crèche en septembre de l'année demandée.

Cette commission sera présidée par Madame Fatima BOUVIER, Présidente du SISAM.

Pour la commission petite enfance se sont présentés :

Pour Sciez : Nathalie BROTHIER,

Pour Anthy-sur-Léman : Magali LIOTARD, Isabelle ASNI-DUCHENE,

Pour Margencel : Audrey AVEZARD, Pauline LENFANT

Décision

Après débats et votes, la constitution de la commission d'attribution des places de crèche a été approuvée à l'unanimité avec :

Pour Présidente : Madame Fatima BOUVIER

Pour membres : Nathalie BROTHIER, Magali LIOTARD, Isabelle ASNI-DUCHENE, Audrey AVEZARD, Pauline LENFANT

Ainsi fait et délibéré en séance,
les jour, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme
au registre des délibérations
La Présidente
Fatima BOUVIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fatima Bouvier', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT COMMUNAL DE MARGENCEL' and '1978-1980'.